jo	
it-Cypri	en

Année 2021 – 2022

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

à retourner complet :

Pour l'inscription et le suivi des dossiers → Service Du SAJE (Service Enfance Jeunesse)

Horaires d'ouverture :

De 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Responsable du Service : Florence FEUTRIER

Adresse: 39 avenue du Roussillon - 66750 SAINT CYPRIEN Tel: 04.68.37.68.31

Courriel: saje@stcyprien.fr

Pour la facturation → Service REGIE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

De 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Adresse : 11 rue Jean-Jacques Rousseau (Entrée Montesquieu) – 66750 SAINT CYPRIEN

Responsable du Service : Florence MARTINEZ

Tel: 04.68.21.11.52

Courriel: regie@stcyprien.fr

Mairie: Place François Desnoyer - 66750 SAINT-CYPRIEN - 04.68.37.68.00

*¤ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :			
Nom:			
Date de naissance : Classe :		<u>¤ FICHE SANITAIRE DE LIAISON</u>	
Etablissement concerné : ¤Ecole Met		Nom du médecin et n° de téléphone :	
	cisez :Autre : précisez	• Actuellement votre enfant suit-il un traitement ? □ oui □ non	
	<u> </u>	Si oui, joindre l'ordonnance du médecin.	
W OUTUATION CAME IAL E DEC DADENTO		 Votre enfant porte-t-il des lunettes, des prothèses auditives, dentaires, etc (précisez) : 	
¤ <u>SITUATION FAMILIALE DES PARENTS</u> :			
¤ Marié ¤ Mère Célibataire	¤ Garde alternée chez le père	Votre enfant a-t-il des contre-indications à la pratique d'activités physiques et sportives ?	
¤Parents Séparés ¤ Père Célibataire	¤ Garde alternée chez la mère	. □ oui (si oui, lesquelles :)	
¤Vie Maritale	¤ Famille d'accueil	□ non → joindre un certificat médical d'aptitude.	
		Recommandations des parents : indiquez les maladies, allergies, hospitalisations, si existence d'un PAI (le fournir)	
¤ RESPONSABLE LEGAL	¤ RESPONSABLE LEGAL	(ne seront prises en compte que les allergies ou intolérances signalées par un allergologue).	
	- MEDE - ALITHE		
¤ PERE ¤ MERE ¤ AUTRE	¤ PERE ¤ MERE ¤ AUTRE		
NOM:	NOM:	W ALITORIOATIONO DARENTALEO	
Prénom :	Prénom :	<u>* AUTORISATIONS PARENTALES :</u>	
Adresse:	Adresse:	Je Soussigné(e)	
Code Postal :	Code Postal :	• <u>SANTE</u> :	
Ville	Ville	▶ Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche d'inscription et autorise le responsable, lors des temps périscolaires et	
Tel domicile :	Tel domicile :	extrascolaires, à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant :	
Portable	Portable	(cocher les cases correspondantes)	
@:	@:	□ Traitement médical □ Hospitalisation	
N° Sécurité Sociale :	N° Sécurité Sociale :	□ Intervention chirurgicale □ Anesthésie générale	
		DROIT à L'IMAGE :	
Profession:	Profession :		
Employeur:	Employeur:	J'autorise la Mairie de St-Cyprien et/ou la C.C. Sud Roussillon à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique	
Tel professionnel :	Tel professionnel :	pour la présentation et l'illustration des temps périscolaire et extrascolaire municipaux, à réaliser des prises de vues mettant en scène mor	
		enfant et à utiliser librement les photocopies et/ou les vidéogrammes sur lesquels figure mon enfant pour illustrer les diverses publications	
		quel qu'en soit le support présentant les actions réalisées, sans demander ni rémunération, ni droit d'utilisation pour les utilisations citées.	
		Les légendes accompagnant ces illustrations ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée de mon enfant, conformément	
Numéro Allocataire CAF : ou M.S.A		aux lois en vigueur. □ OUI □ NON	
(impératif)			
		• <u>TRANSPORT :</u>	
¤ PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE S	VOUS N'ETES JOIGNABLE et/ou AUTORISEE A RECUPERER	► Autorise celui-ci à rentrer seul à notre domicile après :	
L'ENFANT:		□ le Centre de Loisirs □ Le périscolaire primaire et Maison des jeunes le soir	
	PRENOM :Tel :	□ le Centre de Loisirs □ Le pensociaire printaire et Maison des jeunes le soir	
¤ NOM :		► Autorise les animateurs à accompagner mon enfant sur les sites d'activité à pied ou en autocar.	
¤ NOM : PRENOM : Tel :		Autorise les animateurs à accompagner mon emant sur les sites à activité à pieu ou en autocar.	
- NOM		► Autorise le transport de mon enfant de l'école Noguères à la cantine de l'école Alain en autocar, pour le déjeuner de midi.	
¤ RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A FOURNIR		TRANSPORT COOLAIRE	
¤ Attestation d'assurance extra-scolaire ou de responsabilité civ		• TRANSPORT SCOLAIRE:	
¤ Justification de domicile de - 3 mois (facture de téléphonie, quittance de loyer)		pour les enfants fréquentant le service de ramassage scolaire (préciser l'arrêt du bus) :	
¤ Attestation de l'employeur pour chaque parent ou dernière dé		LE MATINou/et LE SOIR	
¤ Photocopie du livret de famille		N. A. G. Mariana and California and Caracia. The control of the co	
¤ Photocopie du jugement de divorce et des annexes et conventions s'il y a lieu		► Autorise mon enfant à sortir de la Maison des Jeunes sans être accompagné par un animateur, lorsque mon enfant souhaite se rendre	
¤ Fiche de planification REPAS CANTINE des jours de présenc	e hebdomadaire complétée	à l'extérieur (pour rejoindre des copains, acheter des bonbons ou se rendre à son domicile). Dès que l'enfant quitte la structure, l'équipe	
¤ Fiche de planification CENTRE DE LOISIRS des mercredis co	omplétée	d'animation n'est plus responsable de l'adolescent.	
¤ Attestation CAF (ou MSA)			
	nts de +6 ans fréquentant le Centre de Loisirs ou la Maison des Jeunes)		
¤ Photocopie du carnet de vaccination		<u>¤ FACTURATION</u>	
¤ P.A.I. si existant			
		AU DOMICILE PRINCIPAL DU PERE AU DOMICILE PRINCIPAL DE LA MERE AU DOMICILE PRINCIPAL ALTERNÉ	
	nfant fréquentera :		
□ Le matin (Ecole Met) : de 7 h 30 à 9 h 00 □ Le soir (Ecole Met) : de 16 h 30 à 18 h 00		☐ Je déclare avoir pris connaissance de(s) règlement(s) intérieur(s) consultable(s) à l'adresse www.saint-cyprien.com.	
□ Le matin (Ecole Noguères): de 7 h 30 à 9 h 00 □ Le soir (Ecole Noguères) : de 17 h 00 à 18 h 00		☐ J'autorise le service à consulter mon compte CAFPRO/CDAP sur Internet.	
□ Le matin (Ecole Alain) : de 7 h 30 à 8 h 40 □ Le soir (Ecole Alain) : de 16 h 15 à 18 h 30 □		Fait àLe :Le	
¤ Le matin (Ecole Desnoyer) : de 7 h 30 à 8 h 40 □ Le soir (Ecole Desnoyer) : de 16 h 15 à 18 h 30		Signature du responsable précédée de la mention « Lu et approuvé ».	
	cueil extrascolaire		
□ centre de loisirs Francis Gatounes (les mercredis et vacances	s scolaires).		

¤ Vacances Scolaires :

La maison des jeunes

¤ Les mercredis et samedis : 14 h 00 à 18 h 00

¤ le soir : 16 h 00 à 18 h 00

► Autorise les animateurs à accompagner m	non enfant sur les sites	d'activité à pied ou en au	tocar.
► Autorise le transport de mon enfant de l'éc	cole Noguères à la car	ntine de l'école Alain en au	tocar, pour le déjeuner de midi.
TRANSPORT SCOLAIRE : pour les enfants fréquentant le service de ram LE MATIN	nassage scolaire (préc	iser l'arrêt du bus) : ou/et LE SOIR	
► Autorise mon enfant à sortir de la Maison d à l'extérieur (pour rejoindre des copains, ache d'animation n'est plus responsable de l'adoles	eter des bonbons ou se		
' '	□ OUI	□ NON	
<u>¤ FACTURATION</u>			
AU DOMICILE PRINCIPAL DU PERE	AU DOMICILE PR	INCIPAL DE LA MERE 🗆	AU DOMICILE PRINCIPAL ALTERNÉ 🗆
☐ Je déclare avoir pris connaissance de(s) rèc☐ J'autorise le service à consulter mon compt Fait à	e CAFPRO/CDAP sur	Internet.	
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregis exercer vos droits en contactant le délégué à la protection			